

## CE extraordinaire Sous-traitance Soutenez vos élus !

La convocation d'un CE extraordinaire nécessite que la demande soit formulée par la majorité des élus. C'est pour cette raison, que toutes les organisations syndicales siégeant au Comité d'Entreprise (SUD-CFDT-CGT-CGC et CGT/FO) se sont rencontrées dans le cadre d'une intersyndicale. Ce travail en commun, nous a permis, en outre, d'établir un ordre du jour avec des questions précises :

Quelles sont pour tous les projets de sous traitance

- activités concernées,
- échéances prévues,
- compétences concernées,
- mode de réalisation (sur site ou à l'extérieur),
- raisons qui justifient ces projets.

Aux intersyndicales du 30/10/06 et du 06/11/06, SUD a proposé, en vue de la réunion extraordinaire du CE, un tract d'appel pour soutenir les élus. Après de longues discussions, SUD se retrouve seul à appeler les salariés de SPS à se mobiliser. Il s'agit de signifier clairement à la direction que nous attendons tous des réponses précises.

Il ne nous appartient pas de fournir les raisons qui ont amené les autres organisations à se retirer.

Dans un premier temps, nous avons pris la décision de distribuer le tract de ce matin dans son intégralité. Ce tract avait reçu l'approbation de la CFDT et de la CGT.

Pour SUD, il faut permettre aux salariés de SPS de se mobiliser et dire non à la sous-traitance à tout va.

Cet après midi se tient cette réunion extraordinaire ayant pour seul thème : « la sous-traitance et ses conséquences ». Le sujet est sans ambiguïté. Il est la source principale des préoccupations des salariés. Personne n'est épargné par l'externalisation de nos activités. Nos directeurs décident de notre avenir et mettent le personnel devant le fait accompli. Le scénario est toujours identique : ils choisissent une activité, ils négocient en secret

avec un sous-traitant, ils concluent l'affaire et présentent la chose lors d'un CE mensuel. Et l'affaire est classée. Nous ne pouvons pas continuer d'accepter ce scénario. Mais, la direction de SPS a-t-elle vraiment conscience que le sujet traité est, avant tout, d'ordre social. En décidant de se séparer de certaines activités à SPS, notre direction déplace le personnel souvent de manière arbitraire, elle crée un sentiment de malaise, de perte de confiance,...

SUD a pris la décision d'appeler les salariés à soutenir les élus du Comité d'Entreprise.

Nous restons convaincu qu'il est temps que les salariés de SPS s'unissent pour exprimer leur mécontentement sur la politique d'avenir telle qu'elle est définie par la direction. Nous avons toutes les raisons d'être inquiet. Cette logique de vouloir sous-traiter tout azimut n'a pas de fin. Aveuglée par le profit, notre direction n'a plus de considération envers le personnel. Nos directeurs sont devenus assoiffés par le seul gain financier.

SUD prend ses responsabilités en proposant aux salariés SPS de se mobiliser. N'attendons plus pour agir.

Nous en appelons à la conscience de chacun :

- à tous ceux qui ont exprimé leur mécontentement auprès de l'Inspection du Travail (courant 2004),
- à tous ceux qui ont participé aux enquêtes de l'Université de Liège et Emergence,
- à tous ceux qui ont répondu aux questionnaires ARACT,
- à tous ceux qui se taisent mais n'en pensent pas moins
- à tous ceux qui ne cessent de râler dans leur coin.

Il faut que chacun se pose individuellement la question : doit-on laisser la direction de SPS continuer sur cette voie ? Si, comme nous, vous pensez que cela n'a que trop duré, alors consacrez dès aujourd'hui une heure de votre temps.

**RASSEMBLEMENT de 13 à 14 heures, devant le Bâtiment 8  
SOUTENONS les élus du COMITE d'ENTREPRISE pour dire :  
NON A LA SOUS-TRAITANCE à SPS**